



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 508 SCELLANT POUR TERMINAL DE BATTERIE

SECTION 01: Identification du produit et de la société chimique

Nom du produit..... PF 508 SCELLANT POUR TERMINAL DE BATTERIE
 Fabriqué pour..... Pro Form Products Ltd.
 604 McGeachie Drive
 Milton, Ontario L9T3Y5
 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
 numéro d'urgence 24 heures :..... AU CANADA, APPELEZ LE CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) - AUX
 ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC AU 1-800-424-9300.
 Usage recommandé et restrictions d'utilisation..... Scellant. Lubrifiant. Ce produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que celles décrites
 dans cette section.
 Famille chimique..... Mélange. Graisses.
 Evaluation du risque.....
 Classification de NFPA..... Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.
 IHM..... S: 2 F: 4 R: 0.

SECTION 02: Identification des dangers



Mention d'avertissement..... DANGER.
 Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Aérosol inflammable 1. Gaz sous pression : gaz comprimé.
 Corrosion/irritation cutanées 2 . Single de toxicité pour certains organes cibles - exposition
 unique 3. STOT RE 2.
 Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H222 extrêmement inflammable aérosols .
 H280 contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. H315 Provoque une
 irritation cutanée. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H373 Peut causer des
 dommages au foie et aux reins par contact prolongé ou répété.
 Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues
 et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme
 nue ou autres sources d'ignition. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241
 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
 P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P251 ne percer ni
 brûler le contenant, même après utilisation. P261 Éviter de respirer les brouillards, les
 vapeurs et les aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271
 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de
 protection et un équipement de protection des yeux.
 Intervention..... P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P303
 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever
 immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la
 maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un
 CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise. P314 - Consulter un médecin en cas
 de malaise. P321 - Traitement spécifique, voir section 4 sur cette étiquette. P332 P313 -
 consulter un médecin en cas d'irritations. P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés
 et les laver avant réutilisation. P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre
 chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction.
 Stockage..... P403 P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière
 étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P410 protéger
 des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50° C/122° F.
 Élimination..... P501 Éliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux
 réglementations locales.

PRODUIT: PF 508 SCELLANT POUR TERMINAL DE BATTERIE**SECTION 03: Composition/information sur les Ingrédients**

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	Wt. %
HEXANE	110-54-3	40-70
HUILE DE MINEARL	SECRET	10-30
Au propane	74-98-6	10-30
ISOBUTANE	75-28-5	7-13

SECTION 04: Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: Mesures anti-incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé.
Produits de combustion dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2).
Procédures anti-incendie spéciaux.....	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: Mesures de rejet accidentel

Cas de fuite ou de déversement.....	Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Contenir le déversement. Éviter tout contact personnel. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer tout le personnel non essentiel. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Enlever à la pelle dans des conteneurs non-scellés appropriés. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec la solution neutralisante: mélange d'eau (80%) et de surfactant non-ionique Tergitol TMN-10 (20%); ou un mélange d'eau (90%), d'ammoniaque concentré (3 à 8 %) et de détergent (2%).
-------------------------------------	--

SECTION 07: Manutention et stockage

Procédures de manutention.....	Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Conditions d'entreposage.....	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

PRODUIT: PF 508 SCELLANT POUR TERMINAL DE BATTERIE
SECTION 08: Contrôles d'exposition/personal protection

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
HEXANE	50 ppm	Pas établi	500 ppm	Pas établi	50 ppm	
HUILE DE MINEARL	5 mg/m3					
Au propane	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	
ISOBUTANE	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	800 ppm	
Équipement de protection						
Yeux/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides.					
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.					
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques.					
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.					
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.					
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.					
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Ventilation locale aux points d'émission.					
Limites d'exposition						

SECTION 09: Propriétés physiques et chimiques

État physique.....	Aérosol.
Couleur.....	Rouge.
Odeur.....	Odeur d'hydrocarbures.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
Pression de vapeur (lb/po2).....	55-65 lb/po2 @ 20° C.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	0,72 lb/usg (0,09 g/mL) liquide - aérosol de 0,60 à 0,65 (0,07 à 0,08 g/mL).
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Solubilité.....	Négligeable.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	> 100° C.
Taux d'évaporation.....	Supérieure à l'acétate de n-butyle.
Point d'éclair (OC), méthode.....	Aérosol de la flamme projection > 45 cm. -104° C en creuset fermé.
Température d'auto-inflammation (deg C).....	234° C.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.).....	9,5.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).....	1,2.
Coefficient d'eau/distribution d'huile.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	> 90.
COV.....	4,5 lb/usg - 537 g/L.
Viscosité.....	Non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Réactivité	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Conditions à éviter.....	Tenir à l'écart de la chaleur. Incompatible avec les oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Par le feu: Fumée noire dense. Oxydes de carbone (CO, CO2).
Possibilité de réactions dangereuses.....	Températures élevées .

SECTION 11: Renseignements toxicologiques

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
HEXANE	48,000 ppm rat 4 heures	28,710 mg/kg rat orale
HUILE DE MINEARL	PAS DISPONIBLE	10,000 mg/kg ORALE; 5,000 mg/kg PEAU
Au propane	>1,464 mg/L 15 minutes rat	Non Disponible
ISOBUTANE	52 mg/L 1 heure souris	Aucune donnée
Voie d'entrée	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Éventuels dommages au foie et aux reins. L'exposition prolongée ou répétée peut entraîner une sensibilisation cutanée.	

PRODUIT: PF 508 SCELLANT POUR TERMINAL DE BATTERIE**SECTION 11: Renseignements toxicologiques**

Contact avec la peau.....	Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites.
Absorption cutanée.....	Peut être nocif si absorbé par la peau.
Contact avec les yeux.....	Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus.
Inhalation (aigüe).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.
Inhalation (chronique).....	L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun des composants présents dans ce produit à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.
Effets sur la reproduction.....	Aucun.
Données toxicologiques	

SECTION 12: Informations écologiques

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistance et dégradation.....	Non disponible.

SECTION 13: Considérations relatives

Élimination des déchets.....	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou exposer à la chaleur, même lorsqu'il est vide. Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux.
------------------------------	--

SECTION 14: Informations relatives au transport

TMD.....	UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre.
Classification du DOT (route).....	UN1950 - aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons).
Classification de l'IATA (Air).....	UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - classe 2.1 - quantité limitée.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1950 - AÉROSOLS - classe 2.1 - EmS: F-D, S-U - quantité limitée.
Polluant marin.....	Potentiel polluant marin.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: Renseignements sur la réglementation

Classification du SIMDUT 1988.....	A. B5. D2A. D2B.
Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement dangereuses.....	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger.....	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Hexane.
40CFR63 de polluants atmosphériques dangereux EPA.....	Aucun.
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: Autres informations

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES.
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de

PRODUIT: PF 508 SCELLANT POUR TERMINAL DE BATTERIE**SECTION 16: Autres informations**

Avertissement:..... l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

Date de préparation : AOU 25/2016